

Ej Sizun ·

CRAUFF Max Adelbert

06 janvier 1915 : naissance à Mayence (Allemagne), fils naturel du commerçant OLMER Max, Russe de Skalmie (province de Thielme) et de NEHL Maria, couturière de Mayence.

École de Mayence, jusqu'à l'âge de 14 ans. Ensuite métier de boulanger et pâtissier.

Se dit de père juif. Donc juif pour les Allemands.

Déclare avoir dû quitter l'Allemagne pour éviter les camps de concentration.

N'ayant aucun droit en raison de son origine russe non aryenne, et de par ses opinions, exposé à la persécution, se réfugie en France.

1939 : la France étant en guerre contre l'Allemagne, tout ressortissant allemand devait être interné comme étranger, successivement à Mourmelon, Pony, Mirecourt (Vosges), Gebigné près Clissous.

1940 : libéré par les Allemands. N'a pas été inquiété par les Allemands qui inquiétaient les Juifs français, mais au contraire a travaillé avec eux au 4 août 1944 :

- Organisation TODT à Pontivy (Morbihan).

- N.S.K.K. - Nationalsozialistische Kraftfahrkorps - « Corps de transport national-socialiste », organisation paramilitaire des travailleurs allemands à Quimperlé.

- Kriegsmarine à Lorient et Hennebont (Morbihan).

26 septembre 1942 : selon un document allemand en possession du bureau de sécurité militaire (B.S.M.), exempté du service actif dans l'Armée, mais le classant dans la "Ersatz - réserve II", c'est-à-dire dernière classe de mobilisation.

Or, en Allemagne, les Juifs sont classés d'office "Dienstunwürdig", c'est-à-dire indignes pour le service militaire, et le document de CRAUFF spécifie "Wehrpflichtig", c'est-à-dire astreint au service militaire.

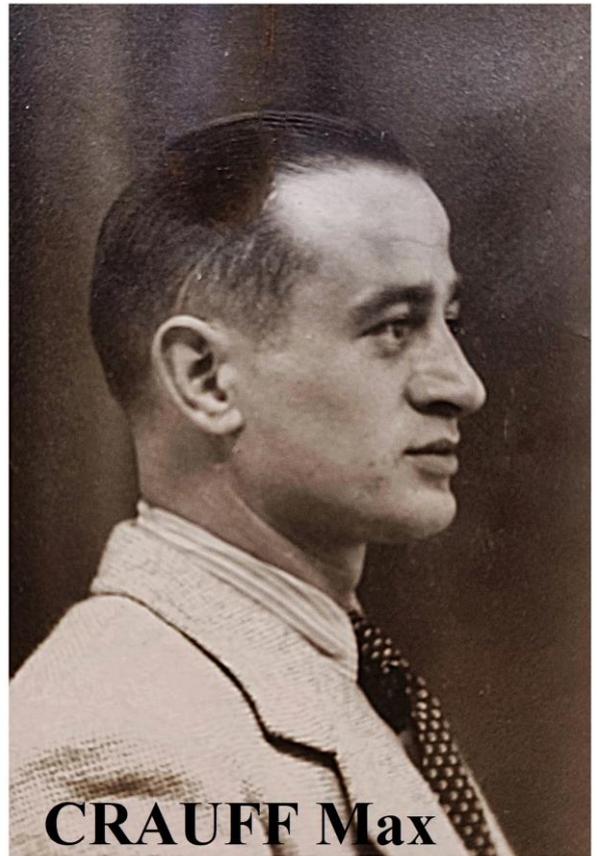
Si CRAUFF était vraiment Juif, il n'aurait pas un tel document sur lui et toute pièce allemande porterait la mention "JUDE" (Juif).

26 novembre 1944 : arrêté par les partisans français du B.S.M. à Landerneau (Finistère) et qui estime qu'il y a lieu de l'interner.

28 novembre 1944 : remis en liberté surveillée et doit demeurer dans sa résidence : maison Hascoët - Beaubois, Quimperlé...

Source :

- Dossier "CRAUFF Max", SHD Vincennes GR 28P 6 57 (4 documents + 1 photo).



XII REGION MILITAIRE
SUBDIVISION QUIMPER
B.S.M.

B. S. M.
Arrivé le 18 DEC 1944
Sous N° 3840

N° 1247 5/YC/

NOTE du B.S.M.

SECRET

Concernant : C R A U F F Max
Né le 6 Janvier 1915 à MAYENNE (Allemagne)

Arrêté par B.S.M. LANDERHEAU le 26.11.44
Remis en liberté surveillée le 28.11.44

Résidence : QUIMPERLE, Maison Hascoët - Beaubois

SECRET ALLEMAND

- 29 ans
- Se dit de père juif - Donc Juif pour les allemands
- Déclare avoir du quitter l'Allemagne pour éviter les camps de concentration.
- Interné en 1939 comme étranger, successivement à Mourmelon, Pomy (Vosges), Mirecourt, Gebigné près Clisson.
- Libéré par les Allemands en 1940
- N'a pas été inquiété par les allemands, qui inquiétaient les Juifs Français, mais au contraire, a travaillé avec eux jusqu'au 4 Août 1944 :
 - Organisation TODT à PORTIVY
 - M.S.K.K. à QUIMPERLE
 - Kriegsmarine à LORIENT et BERNEBERT

Le B.S.M. est en possession d'un document allemand du 26.9.1942, l'exemptant du Service actif dans l'armée, mais le classant dans la "RESERVE II", c'est-à-dire la dernière classe de Mobilisation.

T.S.V.P.

----- 2 -----

Or, en Allemagne, les Juifs sont classés d'office "Disuntwürdig", c'est-à-dire indignes pour le Service militaire - et le document de CRAUFF spécifie "Wahrpflichtig", c'est-à-dire, astreint au service militaire.

Si CRAUFF était vraiment Juif, il n'aurait pas un tel document sur lui et toute pièce d'identité allemande porterait la mention "Jude" (Juif)

La France étant en guerre, contre l'Allemagne, tout ressortissant allemand devrait être interné comme en 1939.

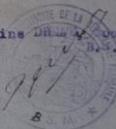
CRAUFF réside à QUIMPERLE, donc à proximité du front de la Mer.

Le B.S.M. estime qu'il y a lieu d'interner CRAUFF.

DESTINATAIRES :

- B.S.M. II
- Préfet de la Libération
- B.S.M.
- Archives (2)

Le Capitaine DREUX, Commandant le B.S.M. de QUIMPERLE



- La soeur de son père: Famille GAWEL FRIENDMAN née OLGER HICKE (Skadowa 13, POLOGNE (7 enfants))
- la cousine Guitte OLGER, Skalbierny 22, POLOGNE
- et ses autres parents tous du nom OLGER à SKALBIERNY, arrondissement de THIERCE

Comme j'ai encore besoin de votre lettre en russe pour le cas où je serais à nouveau arrêté, je la garderai jusqu'à ce que je reçoive mon passeport. Comme j'ai besoin de gagner ma vie, je vous prie de hâter vos affaires.

Signé : Max ADOLBERT GRAPP

CURRICULUM VITAE

Suis fils naturel de Commercant OLGER Max, russe de SKALBIERNY (arrondissement de THIERCE)

Ma mère la couturière MARIA BERL (Célibataire) de KALLITZ (Allemagne).

À l'école à MAYENCE, jusqu'à l'âge de 14 ans, j'ai appris ensuite le métier de boulanger et pâtissier.

Comme je n'avais aucun droit en Allemagne, après la prise de pouvoir par les Nazis, en raison de mon origine russe non aryenne et que, de par mes opinions, j'étais exposé à la persécution, j'ai dû quitter l'Allemagne, me réfugiant en France où je suis encore à ce jour.

Pièces jointes

- 5 photos identité
- 1 curriculum vitae
- 1 Récépissé datant de 41 lorsque j'ai adressé mes papiers pour sa neutralisation

Antena Italia n° 1297

Max ADOLBERT GRAPP
né le 6 Janvier 1915 à Mayence

Copie conforme
Quimper, le 13 Décembre 1944

Le Capitaine B.S.M., Commandant le B.S.M.

Le 4 Septembre 1944

B. S. M.
Arrivé le 18 DEC 1944
Sous N°.....

Très Honoré Monsieur le Consul,

Par lettre du 8 Mars 1941, écrite en russe, vous me demandiez de vous faire parvenir 5 photos d'identité et un "curriculum vitae" en vue de sa neutralisation. Je vous les ai adressés par poste de Mirecourt (Vosges)

Malheureusement, la guerre avec la Russie survint et je dus patienter jusqu'à ce jour.

Ma que je suis actuellement sans passeport, ne possédant que la lettre écrite en russe, je vous prie respectueusement de vouloir bien régler d'urgence ma situation.

Etant donné que j'ai été arrêté par les patriotes français, que j'ai pu me rendre libre grâce à votre lettre, je suis néanmoins obligé, depuis le 4 Aout 1944, de demeurer chez moi comme un prisonnier.

Pour abréger le retard pour sa neutralisation, je vous prie respectueusement de vous adresser à son sujet à votre ancien conseiller de district, le Comaradi BERNARD GRAPP de Mayence - Bretzenheim qui déjà avant la prise de pouvoir par les Nazis rejoignit Moscou où il a un emploi au Gouvernement.

En outre, je vous serais reconnaissant si vous pouviez me renseigner sur la résidence de mes parents :